

- Nom du client : LUCHIES TOM
- Adresse desservie : LIEU DIT CAZES
SERIGNAC

[→ Message](#)

30163090 528250818835 528

LUCHIES TOM
2 PLACE DE LA MAIRIE
46700 FLORESSAS

[→ Contacts](#)

-  Gérer votre compte sur internet
www.saurclient.fr
-  **Service Clients**
05 81 31 85 04
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
-  **Dépannage 24h/24**
05 81 91 35 06
-  TSA 10019
46800 MONTCUQ CEDEX
-  **Accueil**
5 av Georges Leygues 47500 FUMEL
Mardi et vendredi de 9h à 12h, 13h30 à 16h30

Votre facture estimative du 12 juin 2025

Acompte basé sur 50 % de votre consommation moyenne annuelle

Votre consommation estimée : 20 m³

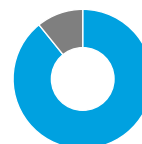
Montant à payer au plus tard le 01 juillet 2025 : 105,29 €

	€TTC
Distribution de l'eau potable	93,89
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU DE LA LEMANCE	
Organismes publics	11,40
Total facture	105,29
Net à payer	105,29

[détail au verso](#)

Duplicata

Répartition de votre facture



- Distribution de l'eau potable 89,2%
- Organismes publics 10,8%

En cas de modification, joindre un relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1330 6003 8223 1407 8268 838

ICS : FR86ZZZ003506

RUM : TIP55207623000000000528250818835

Date et Lieu

Signature

LUCHIES TOM
2 PLACE DE LA MAIRIE
46700 FLORESSAS

Montant : 105,29€

Créancier : SAUR
Centre N° 08
Référence client : 0050999640
Facture : 528250818835

TIP S€PA

CENTRE DE TRAITEMENT TIP
TSA 53978

92894 NANTERRE CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez SAUR à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SAUR. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

762800020988 LUCHIES TOM

13306003822314078268838

552076000487 23230000000000528250818835616108

10529

Adresse desservie :	Consommation	Compteur	Diamètre	Ancien relevé	Nouveau relevé	Information		
LIEU DIT CAZES SERIGNAC	20 m³	597406	015 mm			Estimation de consommation		
Votre facture en détail		Périodes	Tranches en m³	Quantité ou volume	Prix unitaire en € HT	Montant en € HT	TVA %	Montant en € TTC
► Distribution de l'eau potable						89,00		93,89
Abonnement						49,17		51,87
Part Syndicale		2e semestre 2025				27,34	5,50	
Part SAUR		2e semestre 2025				21,83	5,50	
Consommation						39,83		42,02
Acompte part syndicale		Année 2025		20	1,0704	21,41	5,50	
Acompte part SAUR		Année 2025		20	0,9212	18,42	5,50	
► Organismes publics						10,80		11,40
Consommation						10,80		11,40
Acompte Consommation eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		20	0,3200	6,40	5,50	
Acompte Performance des réseaux d'eau potable (agence de l'eau)		Année 2025		20	0,0700	1,40	5,50	
Acompte Prélèvement sur la ressource en eau (agence de l'eau)		Année 2025		20	0,1500	3,00	5,50	
Le prix moyen de votre consommation (hors abonnement) s'élève à : 2,67 € / m3 soit 0,00267 € / litre		HT exonéré de TVA : 0,00 € HT soumis à TVA : 99,80 €		TVA 5,50 % : 5,49 € TVA sur les débits : 5,49 €		Total facture TTC : 105,29 €		

→ Mieux comprendre la répartition de votre facture

Part Intercommunale/Communale
Sert à financer les investissements et les prestations réalisées par les collectivités publiques (communes, syndicats ou communautés de communes) propriétaires des ouvrages ou par un tiers privé autre que SAUR.

Part SAUR
Rémunération pour l'exécution du service et l'entretien des ouvrages et équipements

Part Organismes publics
Redevances destinées aux établissements publics (agence de l'eau ou aux voies navigables de France) qui financent les actions et les installations de la lutte contre la pollution et pour la préservation des ressources en eau.

→ Message

Gérez directement
votre compte en ligne sur
www.saurclient.fr

SAUR SAS au capital de 101529000€ RCS Nanterre 339379984 SIRET 339 379 984 05975 Siège Social 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX TVA Intracommunautaire n°FR28339379984-NAF 3600
Vos données personnelles sont traitées par SAUR pour l'exécution de votre contrat d'abonnement. Conformément à la réglementation applicable, vous bénéficiez de droits sur les données vous concernant dont un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement. Vous pouvez exercer ces droits par email, à l'adresse dpo@saur.com ou par courrier postal auprès de SAUR, 11 Chemin de Bretagne 92130 ISSY LES MOULINEAUX. Pour en savoir plus sur nos engagements, consultez notre politique de protection des données personnelles (www.saurclient.fr – Rubrique Données Personnelles).
Conformément à l'article L 441-3 du Code de Commerce, il sera appliqué à tout professionnel en situation de retard de paiement une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.



EPE5320023528250818835000105290N

Moyens de règlement

Merci de tenir compte des délais postaux, entre 2 et 6 jours, lors de votre règlement

✓ Paiement par TIP

Ce mode de paiement simple remplace le chèque. Datez et signez votre TIP après l'avoir détaché selon les pointillés, renvoyez-le dans l'enveloppe ci-jointe.
Si vos coordonnées bancaires, postales ou de caisse d'épargne qui figurent sur le TIP sont erronées :
Joignez à votre TIP daté et signé un relevé d'identité bancaire et envoyez le tout dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par chèque

Établissez votre chèque à l'ordre de SAUR, envoyez-le avec le TIP non signé dans l'enveloppe ci-jointe.

✓ Paiement par prélèvement mensuel

Ce mode de paiement est le plus souple, vous choisissez la date de prélèvement qui vous convient le mieux, vous êtes prélevé mensuellement et vous ne recevez qu'une facture pour le solde à régler en votre ou en notre faveur, calculé sur la base de votre consommation réelle.

✓ Paiement par Internet

Payez directement votre facture sur internet en vous connectant sur votre espace client sur le site www.saurclient.fr

✓ Paiement en espèces

Payez votre facture en espèces dans le bureau de poste de votre choix muni de cette facture et d'une pièce d'identité. Des frais pourront vous être appliqués sur place.